



Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

Nous, Maire de la Commune d'Avenay Val d'Or

Vu la loi du 05 Avril 1884, art.

Vu l'article L 131-3 du Code des Communes,

Vu les articles 96 à 98 du Code Municipal,

OBJET :

Route barrée

Rue René Corbet

N° A058-2024

Considérant que des travaux de voirie effectués par les employés communaux bloqueront la circulation,

ARRETE

Article premier : La rue René Corbet sera fermée à la circulation du 22 au 26 avril 2024, sauf véhicules de secours.

Article deux : Pendant la durée de ces interdictions, des panneaux les matérialisant seront installés.

Article trois : La gendarmerie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Avenay Val d'Or le 22 avril 2024

Le Maire,

Ph. MAUSSIRE

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Ph. MAUSSIRE", and the official circular seal of the Commune of Avenay Val d'Or, identical to the one in the top left corner.